

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-794

présenté par

M. Rolland, M. Nury, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, M. Sermier, Mme Audibert,
Mme Poletti, M. Bony, M. Perrut, Mme Bouchet Bellecourt, Mme Trastour-Isnart, Mme Kuster,
M. Cattin, M. Viry, M. Bourgeaux et M. Kamardine

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 41, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.